

10 millions d'usagers européens privés d'électricité :  
après les hausses de tarifs, les pannes !  
La libéralisation à nouveau en cause.

Quelle qu'en soit la cause exacte, la gigantesque panne qui a privé d'électricité ce week-end 10 millions d'usagers européens aura eu le mérite de faire rebondir le débat sur le bilan de l'ouverture à la concurrence du secteur électrique. De nombreux commentateurs ont en effet pointé du doigt à l'origine de la situation : la libéralisation.

Interrogé sur France Inter mardi 7 novembre à propos de cette question brûlante du bilan de la libéralisation, P. Gadonneix, sur la défensive et en se gardant bien de prendre parti, s'est contenté de rappeler prudemment deux «attentes» supposées des citoyens quant à la libéralisation : La première serait «d'avoir la liberté du choix» de leur fournisseur, la seconde serait «l'efficacité technique plus grande» supposée du marché.

Passons sur le refrain à propos de la liberté de choix, typique de l'hypocrisie du discours libéral et désormais usé jusqu'à la corde. On sait que ce que veulent avant tout les usagers, et tout principalement ceux dont les moyens sont les plus réduits, c'est bénéficier du service techniquement le plus efficace (dans toutes les dimensions y compris la dimension écologique) et au coût le plus juste. La seule vraie question est de savoir si c'est le monopole public ou la concurrence qui est le plus adapté pour atteindre cet objectif.

Notons au passage que la baisse des tarifs a curieusement disparu des bienfaits attendus de la libéralisation, dans le discours de notre Président, du moins explicitement. La voilà au mieux noyée dans une prétendue «efficacité technique» fourre-tout. Et pour cause ! Depuis la fin du monopole public, les prix ne font qu'augmenter. Et P. Gadonneix de présenter comme une grande victoire le fait que les augmentations des prix réglementés (à supposer qu'ils survivent longtemps à l'ouverture aux particuliers en juillet 2007) seront limitées en France à l'inflation... pendant 5 ans ! Chacun peut imaginer ce qui se passera au-delà, lorsqu'on voit les hausses proprement délirantes sur les tarifs déréglementés, aussi bien du gaz que de l'électricité.

Comment peut-on imaginer qu'un système régi par le marché, avec des acteurs en concurrence ayant des intérêts divergents - chacun essayant de faire le maximum de profits - peut fonctionner durablement de manière correcte ?

Comment peut-on ignorer que le pouvoir de marché de chacun de ces acteurs est immense, puisqu'il a la capacité de mettre, à lui tout seul, le système par terre ? Comment la Commission Européenne peut-elle penser que le démantèlement des

entreprises de service public et la dilution des responsabilités entre des acteurs multiples entraînera une amélioration du service ? Une telle position démontre une complète méconnaissance des contraintes techniques du système électrique.

Seul un système intégré, piloté par une entité ayant l'entière responsabilité et les moyens de contrôler l'équilibre offre-demande, et ayant pour objectif essentiel le maintien de cet équilibre, peut répondre à cet enjeu technique.

Cet équilibre offre-demande se fait depuis des décennies au niveau national. La panne de samedi démontre une interdépendance au niveau européen, et la question d'un régulateur européen peut être posée. Mais cette régulation ne pourra être efficace qu'entre acteurs publics, non soumis aux contraintes de la concurrence et ayant intérêt à coopérer plutôt qu'à se positionner en concurrents.

A plus long terme, cette panne soulève la question de l'adéquation du système de production actuel, en termes d'ajustement des capacités de production à la demande et de la pertinence d'une production très centralisée. Cette question ne peut être clairement posée que dans un système piloté par l'intérêt général et non par la recherche de profits immédiats de tel ou tel acteur.

Ainsi, la construction de nouvelles capacités de production doit être conditionnée au préalable à une politique très volontariste de diminution de la demande, qui doit être le principal levier du maintien de l'équilibre offre-demande ; par ailleurs, les capacités de production nécessaires doivent être construites au plus près des besoins, et non dans les pays déjà excédentaires comme la France sous prétexte d'une perspective de profit d'un « champion national ».

Alors jusqu'à quand l'entêtement libéral ?

Quelle logique défend la Commission Européenne et le gouvernement, à part celle du profit financier de quelques milliers d'actionnaires, l'immense majorité des usagers continuant à supporter les hausses de tarifs et bientôt les pannes à répétition d'un système défaillant ?

**Cela suffit !**  
**Non à l'ouverture du marché aux particuliers en 2007 !**  
**Abrogation des lois de transposition des directives européennes et**  
**retour au monopole public en France !**  
**Pour un Service Public Européen**  
**fondé sur la coopération entre opérateurs publics !**

Pour défendre ces convictions, comme chacun de vos droits et acquis de salarié, pour un syndicalisme solidaire, unitaire et démocratique, adhérez à SUD-Energie !

**Solidaires**  
**Unitaires**  
**Démocratiques**

Fédération des syndicats **sud** Energie – 6 novembre 2006  
01.42.99.92.39 - 01.43.69.00.74 - 06.86.40.20.64  
sud-sg-edf@edfgdf.fr - www.sudenergie.com